

Une victoire pour des professionnelles en soins travaillant à temps partiel

Le Syndicat des professionnelles en soins de Québec (SPSQ), affilié à la FIQ, vient de remporter une importante victoire pour les infirmières auxiliaires du Centre d'accueil St-Joseph de Lévis inc. Ces dernières - qu'elles effectuent des heures sur un poste dont la fonction est moins rémunérée ou davantage rémunérée suite à des disponibilités données - obtiendront le salaire le plus élevé si elles effectuent au moins la moitié de la « semaine régulière de travail » en vigueur dans l'établissement. Pour plus de précisions à propos de cette décision, consultez FIQ en direct - Militante :

<http://www.fiqsante.qc.ca/fr/contents/pages/bienvenue-dans-la-zone-militantes.html>

Les professionnelles en soins au cœur des recommandations de la FIQ



Le 26 septembre, la FIQ a présenté ses recommandations devant la Commission de la Santé et des Services sociaux dans le cadre des consultations entourant le projet de loi n° 52, *Loi concernant les soins de fin de vie*. La FIQ a abordé principalement la question de mourir dans la dignité sous l'angle des professionnelles en soins tant sur le plan de l'éthique que de la pratique. Celles-ci œuvrent quotidiennement auprès de la clientèle en fin de vie, et leur expertise et leur expérience doivent être considérées. Par ailleurs, la FIQ a souligné que les outils de mesure et de minutage du travail des professionnelles en soins ne constituent pas une solution de gestion acceptable. La FIQ a également réitéré l'importance du financement public et d'une prestation de soins dispensés par des professionnelles en soins du réseau public.

Pour connaître l'ensemble des recommandations formulées par la Fédération, consultez le mémoire sur le site Internet :

<http://www.fiqsante.qc.ca/publicfiles/documents/fiq-memoire-pl-52-loi-concernant-les-soins-de-fin-de-vie.pdf>

Protecteur du citoyen

Le Protecteur du citoyen met en lumière dans le Rapport annuel d'activité 2012-2013 les problèmes rencontrés par les usagers des services de santé et de services sociaux, entre autres. Alors que la FIQ a déjà dénoncé à plusieurs reprises ces ratés du système, le Protecteur du citoyen relève des difficultés d'accès aux soins et aux services, des conséquences néfastes suite au manque de coordination, des lacunes dans les ressources d'hébergement destinées aux aînés ou aux personnes souffrant de déficience, un encadrement insuffisant dans le cadre des ententes de services entre CSSS et les différents partenaires. Malgré ces constats, il souligne l'engagement et le professionnalisme des personnes qui œuvrent dans le système de santé et de services sociaux. La FIQ souhaite que ce rapport ne soit pas lettre morte.

<http://www.myvirtualpaper.com/doc/protecteur-du-citoyen/rapport-annuel-2013/2013091201/#0>

**Fred Pellerin,
« porteur de
parole » de la
campagne
d'Entraide 2013**



Entraide récoltera des dons par l'entremise des employés et des personnes retraitées du gouvernement du Québec. Remis selon le choix des donateurs à Centraide, à Partenaire santé-Québec ou à la Croix-Rouge canadienne, ces dons seront redistribués en totalité à trente-six organisations différentes. Roberto Bomba, trésorier de la FQ, fait partie des quinze administrateurs du comité paritaire d'Entraide. La campagne sera lancée à Québec le 7 octobre 2013.

Certains établissements de santé et de services sociaux participeront à la campagne d'Entraide :

<http://www.entraide.gouv.qc.ca/campagne-2013/index.asp>

Vos commentaires nous intéressent, suivez-la FIQ sur son site Internet, sa page Facebook ou son compte Twitter :

- son site Internet : <http://www.fiqsante.qc.ca/fr/contents/pages/accueil.html>
- sa page Facebook : <https://www.facebook.com/#!/FIQSante?fref=ts>
- son compte Twitter : <https://mobile.twitter.com/FIQSante?p=s>